

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 63 (2013)

Heft: 3

Artikel: De la charité populaire à la diplomatie humanitaire : l'exemple des secours suisses en faveur de la Serbie

Autor: Bondallaz, Patrick

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-358024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De la charité populaire à la diplomatie humanitaire: l'exemple des secours suisses en faveur de la Serbie¹

Patrick Bondallaz

Summary

Right from the beginning of the war, Switzerland engages in humanitarian work. Next to the ICRC and the Swiss Political Department, the Swiss population, faithful to its tradition of charity, quickly mobilizes to help war victims. Numerous private relief committees get organized. Among them, the Swiss charities in favour of the Serbs hold an important place. A pro-Serbian committee decides to set up in Lausanne in autumn 1915, driven by the Swiss scientist R.-A. Reiss, in mission in Serbia. This charity develops a national dimension with the creation of the Swiss Relief Committee for the Serbs. From May 1916 onwards, an organization in Bern manages to supply the Serbian prisoners of war with food and clothing packages. Finally, the question of the provisioning of Serbia becomes a major political stake for the Swiss Confederation. Beyond a strictly humanitarian initiative, it is a question of advantageously positioning Switzerland on the diplomatic scene by leveraging the networks and international experience of its private charitable committees.

Le 1^{er} décembre 1914, le Conseil fédéral remet à l'Assemblée fédérale un rapport sur son usage des pleins pouvoirs exercés durant les quatre premiers mois de la guerre. Après avoir rendu compte des mesures poli-

1 Cet article est issu d'une thèse de doctorat dont la parution est prévue pour 2014: Patrick Bondallaz, «InterArmaHelvetia»: faits, représentations et usages politiques de la Suisse charitable pendant la Grande Guerre.

tiques urgentes prises pour garantir la sécurité du pays, il revient sur les enjeux de son appel lancé au peuple suisse deux mois plus tôt:

Nous invitons les citoyens à observer la plus grande réserve dans la façon de juger les événements et dans l'expression de leurs sympathies pour les diverses nations, à éviter tout ce qui peut blesser les Etats et les peuples impliqués dans la guerre, et à se garder de toute partialité. Ce qui nous engageait à le faire, ce n'était pas seulement l'intérêt de l'Etat, les devoirs qui découlent de notre situation d'Etat neutre, le soin de maintenir les bonnes relations de notre pays avec les autres Etats, mais surtout l'intérêt vital qu'il y a pour notre pays à maintenir entre nous une énergique cohésion, une unité inébranlable.²

Puis la suite du rapport laisse entendre que la Suisse, en tant qu'Etat neutre, se doit de poursuivre une mission morale et bienfaisante auprès des nations belligérantes: «C'est une des prérogatives d'un pays neutre d'élever au milieu du conflit terrible des peuples la voix de l'humanité et de contribuer à soulager les maux que la guerre entraîne à sa suite.»³ Cette déclaration fait directement écho à une série de mesures dites humanitaires prises dès l'automne 1914 par le Département politique, avec l'appui du CICR, pour faciliter les échanges, entre l'Allemagne et la France, de leurs internés civils et de leurs prisonniers de guerre gravement blessés.⁴ Cette double compréhension de la neutralité helvétique – à la fois politique et humanitaire – caractérise pleinement la politique extérieure de la Confédération durant la Première Guerre mondiale.⁵ A une neutralité classique, traditionnellement dominée par une attitude de réserve, un souci d'impartialité et d'abstention, et conçue comme un moyen de préserver l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale, vient

2 «Rapport du Conseil fédéral sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité», in: *Feuille fédérale suisse*, vol. IV, 16.12.1914, p. 757.

3 *Ibid.*, p. 758.

4 Un Bureau de Rapatriement des Internés Civils placé sous la surveillance directe du Département politique est fondé à Berne le 22 septembre 1914. Voir Ernst Röhliberger, *Die Heimschaffung internierter Zivilpersonen, Zusammenfassender Bericht über die Tätigkeit des schweizerischen Bureaus*, Berne 1915; Ernst Röhliberger, *Die schweizerische Hilfsaktion für die Opfer des Krieges und das Heimschaffungswerk*, Berne 1915.

5 L'articulation entre la neutralité helvétique et sa politique humanitaire dans ses relations extérieures a fait l'objet de plusieurs articles. Voir François Bugnion, «La neutralité du Comité international de la Croix-Rouge et celle de la Suisse», in: *Frieden in Freiheit, Festschrift für Michael Bothe zum 70. Geburtstag*, Baden-Baden 2008, pp. 353–363; Antoine Fleury, «A propos de l'engagement humanitaire de la Suisse: de l'action unilatérale à la politique multilatérale», in: *Guerre et paix, mélanges offerts à Jean-Claude Favez*, Genève 2000, pp. 561–575; Jean Freymond, «L'humanitaire dans la politique extérieure de la Suisse», in: *Annuaire suisse de politique de développement*, n° 18 (1999), pp. 25–37; Jean-François Tiercy, «Action humanitaire et tentatives de médiation: deux aspects de la politique extérieure de la Suisse dans la perspective de ses relations avec la France», in: *Aspects des rapports entre la France et la Suisse de 1843 à 1939*, Neuchâtel 1982, pp. 125–136.

s'ajouter l'idée d'une neutralité plus active, volontaire et vertueuse, fondée sur des principes caritatifs. Il s'agit là pour la Suisse de consolider l'image de sa neutralité aux yeux des belligérants en la dotant d'une dimension charitable. Au nom de la cohésion nationale, les citoyens suisses sont rendus attentifs aux devoirs moraux qui leur incombent.

A la veille de la guerre déjà, Romands et Alémaniques ne partageaient plus la même vision du destin national. Déjà minoritaires, les Romands se sentaient de plus en plus minorisés. Les dirigeants politiques et militaires du pays, essentiellement germanophones, étaient perçus comme germanophiles. Un déséquilibre croissant rendu visible par la sous-représentation latine au Conseil fédéral. Ce désaccord se radicalise en août 1914 avec l'élection contestée d'Ulrich Wille au grade de général de l'armée, dont les sympathies pro-allemandes déplaisaient fortement aux Romands. Puis, par effet de miroir, la violation de la neutralité belge par l'Allemagne, unanimement condamnée par la presse romande francophile, cristallise les passions et aggrave dangereusement cette fracture intérieure qui se fait connaître dans l'historiographie sous le terme de «fossé».⁶ Malgré un retour au calme relatif à partir de l'hiver 1914, le fossé est ponctuellement ravivé par les scandales politiques et militaires qui secouent le pays: tumultes de Fribourg (1915), incident devant le consulat allemand de Lausanne (1916), affaire des colonels (1916), affaire Grimm-Hoffmann (1917), etc. L'étendue de cette désunion est sujette à spéculations. Alors que Pierre Du Bois⁷ y voit la marque de profondes disparités culturelles entre latins et germaniques émaillant tous les secteurs de la société, Hans-Ulrich Jost, qui n'y consacre que quelques lignes dans sa *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*,⁸ a tendance à la reléguer à des polémiques journalistiques. Mises à part quelques études portant sur la presse, le sujet reste peu documenté. Notre connaissance des clivages au sein des couches populaires n'est que très sommaire. Il nous revient d'y apporter quelques clés de compréhension en associant la question du fossé à notre analyse du mouvement populaire

6 Au sujet du fossé en Suisse pendant la guerre, voir Pierre Du Bois, «Le Mal suisse pendant la Première Guerre mondiale», in: *Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto*, Tome XVIII, n° 53 (1980), pp. 44–66; Pierre Du Bois, «Mythe et réalité du fossé pendant la Première Guerre mondiale», in: *Union et division des Suisses, Les relations entre Alémaniques, Romands et Tessinois aux XIX^e et XX^e siècles*, Lausanne 1983, pp. 65–91; Andreas Ernst, Erich Wigger, *Die neue Schweiz?: eine Gesellschaft zwischen Integration und Polarisierung (1910–1930)*, Zurich 1996.

7 Cf.: Pierre Du Bois, *op. cit.*, 1980, pp. 44–66.

8 Cf.: Hans-Ulrich Jost, «Menace et repliement (1914–1945)», in: *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Tome 3, Lausanne 1983, pp. 714s.

de charité internationale qui se dessine en Suisse dès le début de la guerre.

En effet, l'action humanitaire aurait été pensée comme un moyen opportun de surpasser les tensions intérieures entre les francophiles romands et les germanophiles alémaniques, en les réunissant autour d'une cause commune. Dans son ouvrage de synthèse sur la neutralité suisse, l'historien Edgar Bonjour relevait déjà la complémentarité de ces deux facettes: «Autant la Suisse était profondément divisée en ce qui concerne les sympathies inspirées par les belligérants, autant elle accomplit d'un seul cœur son œuvre humanitaire.»⁹ Si ce postulat offre un point de départ pertinent pour mener une réflexion sur la trajectoire singulière de la Suisse durant la Grande Guerre, il n'a jamais fait l'objet d'un questionnement historique approfondi. Le présent article se propose donc d'y remédier par le biais d'un phénomène qui a peu retenu l'attention des chercheurs: les initiatives privées de secours aux victimes de la guerre. L'exemple des secours populaires à la Serbie constituera le fil rouge de notre étude. Pourquoi la Serbie? Pas plus que d'autres nations en guerre la Serbie n'a eu recours à la charité helvétique. La Suisse n'était d'ailleurs pas le seul pays à se soucier de son sort. Mais l'aide à la Serbie constitue par contre une étude de cas très représentative de la manière dont l'humanitaire s'est constitué en Suisse, depuis ses racines populaires jusqu'à sa dimension internationale.

Quelques caractéristiques des actions humanitaires suisses

Commençons d'abord par souligner la grande multiplicité des organisations de secours helvétiques œuvrant pendant la Première Guerre mondiale. Elles forment un tissu humanitaire extrêmement dense et complexe. Si les initiatives humanitaires prises par la Confédération et par le CICR sont relativement bien connues, les œuvres de secours privées en faveur des victimes de la guerre à l'étranger le sont beaucoup moins. Dès les premiers jours d'août 1914, les citoyens suisses se montrent extrêmement réceptifs au sort des populations frappées par la guerre. De nombreuses initiatives de solidarité internationale se forment spontanément au sein de la société civile.¹⁰ En ce sens, la mobilisation populaire

9 Edgar Bonjour, *La neutralité suisse: synthèse de son histoire*, Neuchâtel 1979, p. 81.

10 Pour un aperçu des associations privées de secours qui se constituent en Suisse, voir Ernst Nagel, *Œuvres de bienfaisance en Suisse pendant la guerre*, Neuchâtel 1916; Max Turmann, *La Suisse pendant la guerre, Notes d'un témoin français*, Paris 1917. Voir aussi les nombreuses brochures éditées par les comités de secours pendant et après la guerre: *Basel und die Evakuirten. 5. November 1917 bis 11. Oktober 1918. Bericht des Basler*

en faveur des réfugiés belges constitue le premier exemple de secours organisés à l'échelle nationale. En effet, la violation de la neutralité belge par les troupes allemandes consacre la rupture entre Alémaniques et Romands. Elle provoque un sentiment généralisé d'indignation chez ces derniers, où des comités de secours pro-belges ne tardent pas à se former en témoignage de solidarité.¹¹ Un comité central suisse s'installe à Lausanne dès octobre 1914 sous la présidence de Marie Widmer-Curtat. Réunissant régulièrement les délégués de tous les cantons romands ainsi que ceux de Bâle, Berne, Lucerne et Zurich, ce comité organise la réception de familles de réfugiés belges en Suisse et coordonne l'envoi de secours en Belgique.¹²

Dès lors, l'effervescence charitable va rapidement se propager, se diversifier et s'étendre à différentes catégories de victimes de nationalités diverses. Elle s'observe à tous les échelons de la société suisse. Il est très difficile de déterminer le nombre exact de ces œuvres de secours, tant elles sont nombreuses: plus de 100 pages sont nécessaires à Emile Buttica, secrétaire de la Croix-Rouge vaudoise, pour en dresser un premier recensement.¹³ De son côté, le CICR en dénombre environ 400, établies dans plus de 70 localités suisses.¹⁴ Contrairement à ce qu'a pu être la philanthropie bourgeoise traditionnelle, l'activité humanitaire pendant

Heimschaffungs-Komitees, Bâle 1919; Julie Bikle, *Wie suchen wir die Vermissten? Bilder aus einer Ermittlungsstelle*, Zurich 1916; Paul-Emile Bonjour, *Rapport du Comité Neuchâtelois de secours aux Prisonniers de guerre Français, Belges et Anglais*, Neuchâtel 1919; *Comité bernois de secours aux prisonniers de guerre. Division de la Croix-Rouge suisse, Résumé de son activité 1914–1919*, s.l.n.d.; *Comité suisse de secours aux Belges, Section genevoise, Rapport financier*, Genève 1919; *Compte-rendu du Comité général de secours pour les victimes de la guerre en Pologne, du 9 janvier 1915 au 31 mars 1917*, s.l.n.d.; Théophile Geisendorf, *Le ravitaillement intellectuel et moral des internés alliés: Rapport général de la Commission romande des Internés, 31 janvier 1916 au 30 juin 1917*, Genève 1917; E. Henry George, *La Mandragore, 1914–1919, Œuvre privée pour la recherche de disparus*, Genève 1922; Albert Natural, *Rapport sur la Constitution et l'activité de la Fédération des œuvres de secours aux prisonniers de guerre alliés à Genève*, Genève 1919; *Pendant la Grande Guerre. L'hospitalisation des enfants belges en Suisse et l'aide américaine. Rapport du Comité fribourgeois. La participation du canton de Fribourg et celle de l'Amérique à l'œuvre d'hospitalisation des enfants belges en Suisse. 1915–1919*, Fribourg 1920; *Souvenir du Bureau International Féministe de Renseignements en faveur des Victimes de la Guerre. Octobre 1914–Juillet 1919*, Lausanne 1919.

11 Concernant l'origine et le développement des comités pro-belges en Suisse, voir les archives du comité central de Lausanne: Archives cantonales vaudoises (ACV), P. Comité belge.

12 Voir Floriane Gasser, *Des enfants belges et un espion suisse. La Suisse romande dans la Grande Guerre entre engagement humanitaire et conflit de loyauté. Le «Comité de Secours aux Réfugiés Belges» et «L'Affaire Savoy» (1914–1920)*, mémoire de licence, Fribourg 2006.

13 Voir Emile Buttica, *Catalogue général des œuvres de bienfaisance en Suisse pendant la guerre*, Lausanne 1917.

14 Voir *Nouvelles de l'Agence internationale des prisonniers de guerre*, 1^{re} année, n° 50, 30.12.1916; 2^e année, n° 8, 24.2.1917.

la guerre n'est pas propre à la haute société élitaires et fortunée des grandes villes. Bien au contraire, il s'agit plutôt d'un phénomène social très largement répandu en dehors des centres urbains. En effet, les habitants des campagnes font preuve de beaucoup de zèle et de spontanéité, comme peuvent en témoigner certains organes de presse locale.¹⁵ A la tête de ces comités de secours, nous retrouvons généralement les mêmes profils: des personnes issues de professions libérales ou liées à des associations philanthropiques, des intellectuels, des personnalités politiques, des pasteurs, des curés ou des femmes socialement engagées. Quant aux services charitables rendus par ces comités, ils sont aussi très diversifiés: recherche de disparus et transmission de renseignements aux familles, envois de colis de vivres et de vêtements aux prisonniers de guerre, entretien des militaires et des civils internés en Suisse, ravitaillement des convois de rapatriés traversant la Suisse, transmission des correspondances dans les régions françaises et belges occupées, collecte d'argent et de vêtements, accueil de réfugiés de guerre, etc.

Une vue d'ensemble préalable des sources montre la place prédominante qu'occupe la Romandie dans les élans de charité internationale. Il faut dire que, depuis Genève, le CICR agit comme un véritable moteur pour stimuler les initiatives privées environnantes. Mais cela n'explique pas tout. Ces bonnes œuvres en faveur des peuples victimes de la guerre – Belges, Français, Polonais, Roumains ou Serbes – ne sont-elles pas aussi une occasion pour les Romands d'exprimer ouvertement leurs sympathies pour le camp de l'Entente? Dès lors, qu'en est-il réellement de l'hypothèse attribuant à la cause humanitaire une fonction fédératrice, forgeuse d'identité nationale? Pouvons-nous vraiment percevoir les actions humanitaires comme l'expression unanime d'une mission patriotique conforme au discours officiel prônant la neutralité, l'esprit de sacrifice et la charité? Essayons d'abord de comprendre les motivations et les valeurs qui sous-tendent l'engagement humanitaire helvétique en faveur des Serbes.

15 Voir Patrick Bondallaz, «Dans le journal *Le Jura bernois*, la mobilisation humanitaire de Saint-Imier en faveur des victimes de la guerre», in: *Des deux côtés de la frontière: le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes pendant la Première Guerre mondiale*, Actes du Colloque franco-suisse du 22 octobre 2011 à Lucelle (F), Delémont 2012, pp. 217–236.

L'image de la Serbie en Suisse

En Suisse comme dans le reste de l'Europe occidentale, la question serbe agite les esprits dès la seconde moitié du XIX^e siècle.¹⁶ C'est un sujet récurrent dans la presse de l'époque, où l'on y découvre tantôt de la fascination tantôt de l'aversion pour ce petit pays à l'origine du soulèvement des peuples des Balkans contre l'Empire ottoman, pour son nationalisme brutal et exalté ainsi que pour le culte de ses héros.¹⁷ Pendant la Première Guerre mondiale, la Serbie jouit de la considération particulière de la France.¹⁸ La résistance acharnée qu'elle oppose aux grands empires germaniques fait d'elle un rempart contre leur expansion à l'est.

De même, la presse romande fait l'éloge du peuple serbe, du courage qu'il inspire et de son sens du sacrifice. Les médecins et les infirmières suisses ayant travaillé sur place lors des guerres balkaniques (1912–1913) reviennent avec des propos élogieux à son égard.¹⁹ Les parallèles et les analogies avec la Suisse sont frappants: on parle volontiers d'un petit Etat militariste, agricole et montagnoux, sans accès à la mer et luttant vaillamment pour ses idéaux.²⁰ Depuis plusieurs années déjà, dans un contexte où la Suisse romande voyait avec défiance l'influence grandissante de l'Allemagne sur le pays, l'image d'une Serbie résistante a été érigée en exemple.²¹ Une sorte d'identification s'est finalement opérée entre les deux pays, inspirée par les relations de connivence entre l'élite libérale-conservatrice romande et les milieux académiques parisiens.²²

D'autre part, la Suisse entretient des contacts étroits avec la Serbie par l'intermédiaire de son consul à Belgrade, Christian Voegeli. Elle peut aussi se prévaloir d'une première expérience humanitaire en Serbie lors des guerres balkaniques, d'une part avec l'expédition d'un contingent d'infirmières de la Croix-Rouge suisse²³ et d'autre part avec l'ouverture

16 Cf.: Dusan T. Batakovic *et al.*, *Histoire du peuple serbe*, Lausanne 2005, p. 208.

17 Cf.: Jean-Jacques Becker, «L'ombre du nationalisme serbe», in: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 69, janvier–mars 2001, pp. 7–11.

18 Cf.: Nikola Stamenkovic, «Devant le crime, pas de neutralité possible!» *Vie de Rodolphe Archibald Reiss*, mémoire de licence, Neuchâtel 2010, p. 58.

19 Cf.: H. Mitkovitch-Rochat, «Quinze mois dans les hôpitaux serbes», in: *La Croix-Rouge suisse, revue mensuelle des Samaritains suisses, Soins de malades et hygiène populaire*, Berne, 1.9.1916.

20 Cf.: Paul Seippel, *Les événements actuels vus de la Suisse romande*, Zurich 1915, cité par Zdenko Levental, *Rodolphe Archibald Reiss, Criminaliste et moraliste de la Grande Guerre*, Lausanne 1992, p. 93.

21 Voir Olivier Haener, *L'image de la Serbie dans la presse de droite en Suisse romande (1878–1918). L'exemple des correspondances de guerre de R.A. Reiss (1875–1929) pour la Gazette de Lausanne*, mémoire de licence, Lausanne 1998.

22 Cf.: Nicola Stamenkovic, *op. cit.*, p. 60.

23 Voir Louis Probst, *Erinnerungen an die Schweiz: Rot-Kreuz-Expedition nach Serbien. 8. Februar bis 17. Mai 1913*, Bâle 1913.

d'une agence internationale de secours et de renseignement.²⁴ Mais l'émergence en Suisse d'un mouvement de solidarité avec le peuple serbe ne peut véritablement se développer et se structurer sans l'existence de relais tangibles entre les deux pays. A Genève, où réside une importante diaspora serbe, sont diffusés de nombreux journaux, brochures et ouvrages de propagande nationale.²⁵ En Serbie, deux personnalités helvétiques, Catharina Sturzenegger et le professeur Rodolphe Archibald Reiss jouent pleinement ce rôle d'intermédiaire. Journaliste à Zurich, Catharina Sturzenegger s'engage comme infirmière au service de la Croix-Rouge après sa rencontre avec Henri Dunant. Elle est âgée de soixante ans lorsqu'elle se rend sur le théâtre serbe de la guerre comme infirmière volontaire et correspondante de guerre. Son engagement humanitaire et littéraire prend fait et cause pour la Serbie. En plus d'être mentionnés dans la presse helvétique, ses témoignages sont publiés dans l'organe faîtière de la Croix-Rouge suisse.²⁶ Puis, en 1916, elle consigne ses expériences dans un ouvrage richement illustré.²⁷

Mais c'est R. A. Reiss qui, par son engagement, inspire véritablement les élans humanitaires suisses pour la Serbie. Originaire de Francfort, il devient bourgeois de Lausanne en 1901, obtient le titre de Docteur en chimie à l'Université de Lausanne, puis fonde la *Revue suisse de photographie*. Très intéressé par les applications judiciaires de la photographie, il crée l'Institut de Police Scientifique de Lausanne qu'il dirige pendant 10 ans. Eminent savant de renommée internationale, il est mandaté par le gouvernement serbe pour enquêter sur les crimes de guerre commis par l'envahisseur austro-hongrois. Arrivé en Serbie en septembre 1914, il mène ses investigations et recueille une documentation accablante sur les crimes perpétrés contre la population serbe, pour laquelle il prend

24 Sur l'ouverture et le fonctionnement de l'Agence de Belgrade, voir Gradimir Djurovic, *L'agence centrale de recherches du Comité International de la Croix-Rouge*, Thèse de doctorat, Genève 1981.

25 Les journaux de propagandes serbes sont les suivants: *Bulletin du Bureau de presse serbe à Genève* [Pregled listova], Genève [1916-?]; *La Serbie, hebdomadaire politique*, Genève [mai 1916-mai 1919]; *Srpski Kurir (Le Courrier serbe)*, Genève [juin 1917-oct. 1918]. Quelques ouvrages pro-serbes édités à Genève: Edouard Petrovitch, *Impressions de guerre d'un volontaire serbe de 17 ans: souvenirs de mon voyage en Serbie et de la campagne contre les Austro-Allemands*, Genève 1917; Militch Radovanovitch et al., *La Serbie économique: 1914-1918: richesse nationale, rendement économique, dommages causés par la guerre, restauration du pays, programme économique d'après-guerre*, Genève 1918; Marie de Rusiecka, *La vaillante Serbie: d'Uskud à St-Jean-de-Medua: souvenirs de la tragique retraite serbe à travers l'Albanie en 1915-1916*, Genève 1916; Yanko Spassoyevitch, *Le roi Nicolas et l'union du Monténégro avec la Serbie*, Genève 1918.

26 Catharina Sturzenegger, «Lettres de la Serbie», in: *La Croix-Rouge suisse, revue mensuelle des Samaritains suisses, Soins de malades et hygiène populaire*, Berne, 1.2.1915.

27 Cf.: Catharina Sturzenegger, *La Serbie en guerre 1914-1916*, Neuchâtel 1916.

partie.²⁸ S'improvisant correspondant de guerre, il défend ouvertement la cause serbe dans ses nombreux articles et brochures diffusés en Suisse – principalement dans la *Gazette de Lausanne* – mais aussi dans les pays de l'Entente. Ses *Lettres du front* ont un écho retentissant.²⁹ En tant qu'homme de science et que citoyen d'un pays neutre, ses propos, considérés comme objectifs et impartiaux, sont très largement diffusés et font le jeu des propagandes, suscitant par ailleurs de longues polémiques à son sujet.³⁰ Son premier article, paru dans la *Gazette de Lausanne* en octobre 1914, donne toute la mesure de son engagement:

La Serbie mérite certainement notre sympathie, car entre elle et notre pays, il y a plus d'un point de contact. [...] Dans l'armée, très disciplinée, la fraternité règne comme dans la nôtre. Faut-il enfin rappeler que la Serbie combat pour son existence et pour sa liberté, si longtemps opprimée, tout comme nos anciens Suisses ont combattu pour la nôtre?³¹

Il conclut en faisant connaître les besoins urgents de la Serbie, avant d'attirer l'attention des citoyens suisses sur la détresse de la population serbe. L'appel est lancé.

Mobilisation populaire en faveur des Serbes: Le Comité de secours vaudois

Fondé dans la capitale vaudoise en octobre 1915 à l'instigation de Reiss, le comité de secours vaudois aux Serbes est directement apparenté à l'engagement du scientifique suisse en Serbie. Il fait suite à son plaidoyer paru dans la *Gazette de Lausanne*³², où il exhortait le Conseil fédéral à intervenir en faveur des Serbes auprès de la Double Monarchie. Officiellement présidé par Reiss lui-même, ce comité est composé de onze membres, quatre femmes et sept hommes (dont quatre banquiers, un avocat et le syndic de Vevey).³³ Sa première activité consiste à recueillir les dons de la population vaudoise qui se montre d'emblée extrêmement

28 Les résultats de ces enquêtes dénonçant les crimes des armées austro-hongroises sont consignés dans la brochure suivante: *Comment les Austro-Hongrois ont fait la guerre en Serbie. Observations directes d'un neutre*, Paris 1916. Voir aussi Zdenko Levental, *op. cit.*, Lausanne 1992; Daniel Marc Segesser, «Kriegsverbrechen auf dem Balkan und in Anatolien in der internationalen juristischen Debatte während der Balkankriege und des Ersten Weltkriegs», in: *Der Erste Weltkrieg auf dem Balkan*, Berlin 2011, pp. 193–209.

29 Cf.: Zdenko Levental, *op. cit.*, p. 45.

30 Cf.: *Ibid.*, p. 78 sq.

31 Cf.: *Gazette de Lausanne*, «L'état d'esprit en Serbie», 15.10.1914.

32 Cf.: *Gazette de Lausanne*, «Pour la population civile serbe. Un appel au Conseil fédéral», 25.10.1915.

33 Les membres du comité sont: Maurice Barbey (vice-prés.), Eric Debétaz (trésorier), Mlle M. Simond (secr.), Eugène Couvreur (député et syndic de Vevey), Marcel Cuénod,

généreuse. Il faut dire que depuis plusieurs mois, la *Gazette de Lausanne* ne cesse de sensibiliser ses lecteurs par des articles particulièrement poignants sur le déroulement de la guerre dans les Balkans. Le journal se joint pleinement à l'œuvre vaudoise en ouvrant une liste de souscription dans ses colonnes à partir du 2 novembre.³⁴ La création du comité de secours aux Serbes est donc intrinsèquement liée à l'actualité brûlante de la guerre. A l'heure où le professeur Reiss lance ses appels dans la *Gazette*, l'armée serbe – qui avait jusque-là repoussé les offensives autrichiennes – est en pleine déroute depuis que les Bulgares sont entrés en guerre aux côtés des Austro-Hongrois.³⁵ Vaincue, elle se retire vers le sud. Il s'en suit une retraite désastreuse à travers les montagnes enneigées de l'Albanie, connue sous le nom de «Golgotha albanais». En tentant de gagner la côte où les attendent les navires alliés pour les transporter à Corfou, des centaines de milliers de militaires et de civils périssent de froid, de faim ainsi que sous les assauts isolés des Albanais.³⁶ Ce tragique événement – on l'imagine bien – attisa d'autant plus les élans de charité.

Concrètement, le comité vaudois s'emploie donc à récolter des dons en nature et en espèce au profit de trois types d'actions charitables: l'hospitalisation d'orphelins serbes dans le canton de Vaud, l'envoi de secours aux réfugiés serbes en Italie et en Corse et le soutien de quelques réfugiés serbes vivant en Suisse.³⁷ En janvier et en mars 1916, deux wagons au départ de Lausanne, contenant des ballots de vêtements et de couvertures, sont envoyés à Rome, où les réfugiés serbes débarquent en grand nombre.³⁸ Mais l'hospitalisation d'enfants dans le canton de Vaud représente l'activité la plus importante du comité et remporte le plus grand soutien populaire. Elle démarra sous l'impulsion de Reiss qui sollicita le dévouement de Claire Combe, une jeune infirmière suisse présente à Belgrade, pour prendre en charge et assurer le transport de 45 petits orphelins serbes jusqu'à Lausanne.³⁹ Ce premier convoi, qui en appela d'autres, arriva sur les rives du Léman en mars 1916, où la générosité populaire permit au comité de couvrir tous les besoins des orphelins. Une trentaine de familles d'accueil vaudoises se proposent

Frank Cuénod, Jean Burnier, A. Populus, Claire Combe, Augusta Girardet et Goritza Miloiévitch, voir ACV, P Serbes 1.

34 Cf.: *Gazette de Lausanne*, «Pour les orphelins serbes», 2.11.1915. Le 3 mars 1916, le quotidien lausannois remet au comité serbe le résultat de sa collecte, soit la somme de 14 000 frs.

35 Cf.: Dusan T. Batakovic, *op. cit.*, p. 257.

36 Cf.: *Ibid.*, pp. 258s.

37 Cf.: Comité vaudois de Secours aux Serbes: Rapport sur son activité du 1^{er} octobre 1915 au 1^{er} octobre 1917, Lausanne 1917.

38 *Idem.*

39 *Idem.*

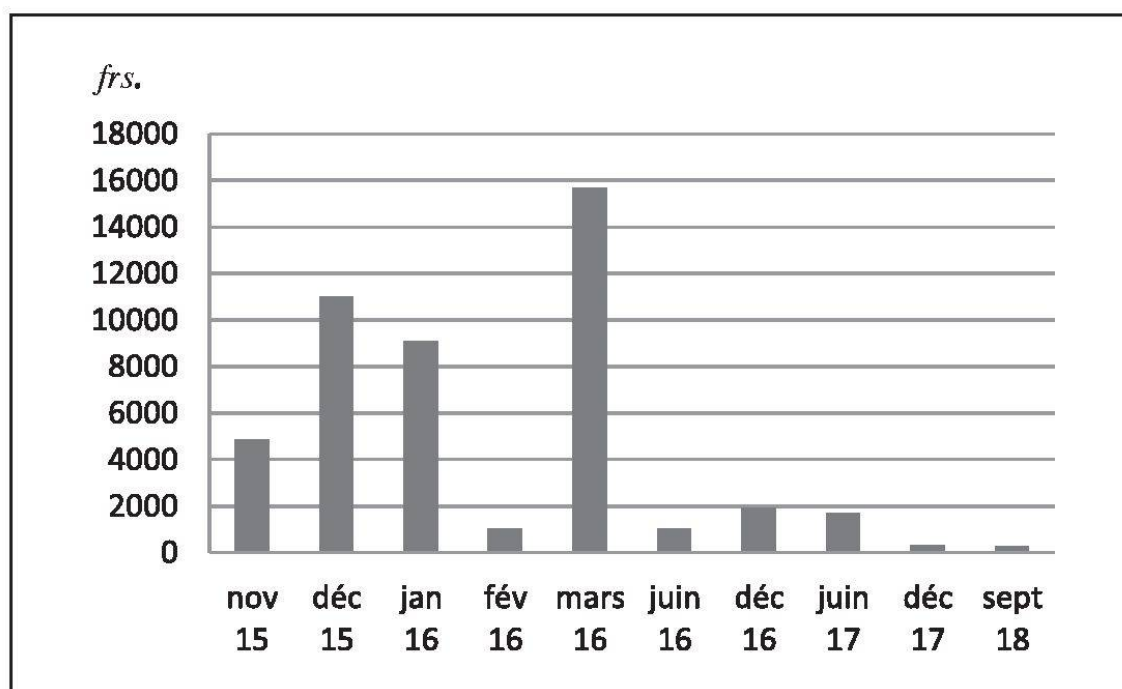


Tableau 1. Résultats de collectes ponctuelles en faveur du comité vaudois pro-serbe. Source: ACV, P Serbes 2–3, listes de souscriptions. Au cours de ses douze premiers mois d’activité, l’œuvre vaudoise a recueilli 62 000 frs. En septembre 1919, au moment où les derniers orphelins serbes sont rapatriés dans leur pays d’origine, elle a encaissé un total de 87 009 frs.

pour les héberger gratuitement jusqu’à la fin de la guerre. Les enfants sont placés dans les écoles du canton. Une classe serbe dirigée par un pope et un jeune instituteur serbe est organisée chaque samedi à Lausanne. Quant aux enfants malades, ils sont soignés au Sanatorium de Leysin. En parallèle, un second comité d’hospitalisation d’orphelins serbes se constitue à Neuchâtel.⁴⁰ Au total, une quarantaine d’enfants y seront transférés au cours de la guerre. Au-delà des multiples attentions portées à l’égard des jeunes serbes, il est possible de se faire une idée relativement objective de la popularité de l’œuvre en comptabilisant la somme des collectes. Esquissé à partir des archives du comité vaudois, le tableau ci-dessus (tab. 1) rend compte de l’évolution des recettes mensuelles entre novembre 1915 et septembre 1918.

L’évolution des dons enregistrés sur une période de 34 mois s’avère révélatrice de certaines tendances sociales. Elle reflète l’état d’esprit des donateurs, leur degré de réceptivité et d’adhésion à la cause qu’ils soutiennent, ou les limites de leurs moyens. En l’occurrence, l’afflux impor-

40 Cf.: ACV, P serbes 1, Procès-verbaux du comité, Séance du 3 novembre 1916.

tant des dons dans les premiers mois d'activités du comité – jusqu'en mars 1916 – témoigne de la sensibilité populaire à la cause serbe. Les listes nominatives conservées dans les archives du comité montrent que les donateurs proviennent du canton de Vaud, essentiellement de Lausanne et de ses environs.⁴¹ Ce qui confirme le rôle fédérateur joué par la *Gazette* dans la mise en place de ce mouvement charitable. Plus de 50 000 frs. sont engrangés durant les cinq premiers mois. Puis, après ces débuts très prometteurs, on observe un brusque essoufflement de la charité populaire qui coïncide, à partir de 1917, avec l'aggravation de la situation économique et l'agitation socio-politique croissante que connaît le pays. La situation financière préoccupante est évidemment évoquée dans les procès-verbaux du comité. Pour y faire face, le comité envisage alors, en avril 1918, de demander une aide à la fondation américaine Rockefeller, par l'intermédiaire d'Eugène Couvreur, en contact avec les philanthropes américains.⁴² Mais c'est finalement la Croix-Rouge américaine, implantée à Berne dès 1918, qui apporte les garanties financières nécessaires au comité pour lui permettre d'achever son œuvre.⁴³

Malgré l'augmentation des difficultés matérielles, l'œuvre vaudoise parachève son engagement humanitaire sur d'admirables résultats. Le dévouement populaire et l'abnégation du comité ont contribué à sa réussite. Mais, comme le montre le graphique ci-dessus, l'engouement des Vaudois pour la cause serbe n'a duré que l'espace d'un hiver avant de connaître un rapide désintéret, marqué par le net recul des dons. Dès lors, pouvons-nous vraiment parler d'une œuvre humanitaire au sens plein du terme? Ne s'agirait-il pas plutôt d'un épiphénomène local ne devant son existence qu'à une propagande médiatique intensive victimisant les Serbes? Pour répondre à ces questions, élargissons quelque peu notre point de vue.

Vers une «helvétisation» des secours humanitaires à la Serbie

En décembre 1915, soit deux mois après la fondation du comité vaudois, un comité central suisse de secours aux Serbes est créé à Genève par Eugène-Albéric Naville.⁴⁴ L'extension prise par le mouvement charitable en faveur des Serbes est indéniable. Des appels sont lancés dans

41 Cf.: ACV, P Serbes 2–3, listes de souscriptions.

42 Cf.: ACV, P Serbes 1, Procès-verbaux du comité Séance du 19.4.1918.

43 Cf.: ACV, P Serbes 1, Procès-verbaux du comité Séance du 6.12.1918.

44 Les autres membres du Comité sont les suivants: Albert Natural (vice-prés.), Nicolas Petrovitch (vice-prés.), Auguste Emetaz (trésorier), Paul Sarasin (secr.) et Victor Kuhne (secr.), voir *Idem*.

l'ensemble de la presse, surtout dans les petits feuillets régionaux romands, comme *Le Jura bernois*⁴⁵, mais aussi dans les grands quotidiens alémaniques, tels que le *Züricher Post*.⁴⁶ Le comité central se donne pour objectif de lui conférer une dimension nationale. Il fait appel à des personnalités influentes d'autres cantons pour provoquer la création de plusieurs sections à travers le pays. Du côté alémanique, les sections se forment autour de personnes manifestement proches de Naville.⁴⁷ En tout, ce sont 14 autres sections, majoritairement romandes, qui s'affilient au comité central de Genève.⁴⁸

Au centre de ce dispositif pro-serbes, Eugène-Albéric Naville, un homme d'affaire et entrepreneur genevois ayant fait carrière en France. Appartenant à l'une des grandes familles genevoises, versé dans les œuvres philanthropiques depuis son jeune âge, ayant fait fortune dans l'industrie chimique à Paris, fervent défenseur de la cause dreyfusarde, lié de près à la «famille» du *Journal de Genève*, collaborateur bénévole à l'Agence internationale du CICR pendant la guerre, E.-A. Naville côtoie aussi bien le milieu culturel genevois que parisien. Il dispose d'un réseau de relations vaste et influent qu'il conviendrait d'analyser en détail afin d'exposer tous les tenants et aboutissants de son projet humanitaire.⁴⁹ Nous nous en tiendrons à quelques éléments. Très liée à la France, la famille Naville entretient aussi des relations privilégiées avec la Serbie⁵⁰: Ernest Naville⁵¹, l'oncle d'Eugène, recevait déjà à Genève, dans son cercle d'amis, un certain Pierre Karageorgevitch, futur Pierre 1^{er} de Serbie.⁵² Le

45 Cf.: *Le Jura bernois*, «Pour la Serbie», 8.12.1915; «Pour la Serbie», 8.12.1915; «Pour les fugitifs serbes», 16.12.1915; «Pour les petits serbes», 17.12.1915; «Pour les fugitifs serbes», 23.12.1915; «Pour les Serbes», 28.12.1915; «Pour les fugitifs serbes», 11.1.1916.

46 Cf.: *Züricher Post*, «Hilfsaktion für die Serben», 31.1.1916.

47 Le président de la section bâloise, Adolf Vischer, était membre de la mission des médecins bâlois dans les Balkans en 1912 avant de devenir délégué du CICR dans les camps de prisonniers en Turquie en 1916. Quant au président de la section zurichoise, Anton von Schulthess, très engagé dans de nombreuses œuvres philanthropiques, il fut président de la Société suisse d'utilité publique et actif au sein de la Croix-Rouge durant la guerre.

48 Les sections sont les suivantes: Bâle, Berne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Glaris, Lausanne, Le Locle, Lucerne, Montreux, Neuchâtel, Saint-Gall, Sion, Vevey, Zurich. Voir *Comité suisse de secours aux Serbes, Comptes rendus – Rapports sur ses travaux en 1916*, s.l.n.d.

49 Concernant les réseaux familiaux et professionnels d' E.-A. Naville à Genève et à Paris, voir Nicolas Geinoz, *Les dreyfusards genevois à travers la personnalité d'Eugène-Albéric Naville*, mémoire de master, Fribourg 2012.

50 Cf.: Paul Popovitch, «Le rôle du capital français dans la tentative de suppression de l'Etat monténégrin», in: *Nouvelle revue de Hongrie*, tome XXVI, janvier-juin 1922, p. 105.

51 Ernest Naville (1816–1909), théologien protestant genevois et professeur à l'université, membre étranger de l'Institut de France et chevalier de la Légion d'honneur.

52 Cf.: Hélène Naville, *Ernest Naville, sa vie et sa pensée*, Genève 1917, p. 196 et p. 266, cité par Nicolas Geinoz, *op. cit.*, p. 36.

frère d'Eugène, Pyrame Naville, administrateur de la Banque Impériale Ottomane, occupe le poste de consul général de Serbie à Paris.⁵³ Quant à son fils, Robert, il est alors directeur de la Banque franco-serbe.⁵⁴ Ce dernier réussit d'ailleurs à relancer les affaires de la banque dans la capitale serbe après la guerre, comme s'en réjouit le Ministre de France à Belgrade en 1921:

En janvier 1919, peu après la réinstallation du gouvernement royal à Belgrade, M. Robert Naville, chargé de la direction de cette succursale, arriva dans cette ville et, malgré les grandes difficultés que rencontraient alors les transactions financières, sans parler des obstacles d'ordre matériel dans la ville et le pays ravagés, sut, avec le concours d'un petit groupe de personnes dévouées, tout surmonter et donner à sa banque une activité qui ne tarda pas à laisser loin derrière elle tous les autres établissements de crédit. [...] Je dois ajouter que ces heureux résultats sont dus à l'admirable activité, au savoir faire et au tact du directeur général de la banque franco-serbe à Belgrade, M. Robert Naville, dont j'ai pu, depuis deux ans, suivre l'ascension continue et qui personnellement occupe maintenant dans la capitale une situation très importante. [...] M. Naville est suisse mais ses sentiments à l'égard de la France, qui sont d'ailleurs ceux de sa famille, sont tels que je l'ai toujours considéré comme faisant partie de la colonie française dont il est d'ailleurs un des meilleurs et plus solides piliers.⁵⁵

La position occupée par les Naville dans les affaires entre Paris et Belgrade laisse clairement supposer l'existence d'enjeux sous-jacents entre intérêts privés et action humanitaire en Serbie.

Quoi qu'il en soit, le comité suisse de secours tire profit de ces réseaux familiaux francophiles et orientés vers la Serbie. Il lance, dès sa première séance, un appel au public pour recueillir des dons en nature. Ses activités se concentrent sur le ravitaillement de la population civile serbe, confinée et spoliée de ses ressources alimentaires par l'envahisseur autrichien.⁵⁶ Cette opération de secours en territoire occupé ne peut être exécutée que par des Etats neutres, expressément autorisés par le gouvernement autrichien. Par l'intermédiaire du Conseil fédéral, le comité suisse reçoit de l'Autriche l'autorisation d'acheminer ses convois ferroviaires de vivres et de vêtements jusqu'à Belgrade. Des délégués suisses agréés par les autorités autrichiennes accompagnent les trains et se chargent de la distribution et de la juste répartition des secours parmi

53 Cf.: *Idem*.

54 Cf.: Romain Rolland, *Journal des années de guerre, 1914-1919*, Paris 1952, p. 582.

55 Christian Baechler (sld), *Documents diplomatiques français, 1921*, Tome I, (16 janvier-30 juin), Paris 2004, M. de Fontenay (Ministre de France à Belgrade) à M. Briand (Ministre des Affaires Etrangères), Belgrade, 3.2.1921, pp. 109s.

56 Cf.: Comité suisse de secours aux Serbes, *Comptes rendus - Rapports sur ses travaux en 1916*, s.l.n.d., p. 2.

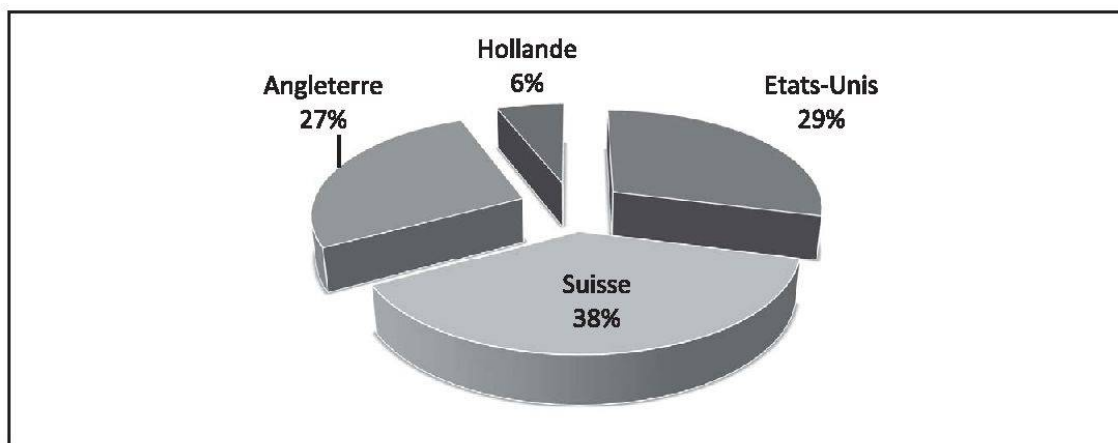


Tableau 2. Provenance des contributions financières à l'œuvre du comité suisse. Source: Comité suisse de secours aux Serbes, Comptes rendus – Rapports sur ses travaux en 1916, s.l.n.d.

les Serbes nécessiteux de la capitale. Environ 30 000 personnes y attendent de l'aide.⁵⁷ Au cours de l'année 1916, trois convois sont envoyés de Suisse en Serbie, transportant plus de 130 tonnes de vivres et de vêtements ainsi que 700 tonnes de maïs achetés et expédiés depuis la Roumanie. La plupart des secours alimentaires sont achetés en Suisse et se composent de pâtes, de riz, de lait condensé et de chocolat. Les collaborations en Suisse sont nombreuses. A Berne et à Genève, «des dames de la meilleure société se sont dévouées à la tâche ardue de trier, classer méthodiquement et emballer tous ces dons».⁵⁸

Pour financer son œuvre de ravitaillement, le comité bénéficie des dons récoltés par les quatorze sections suisses, soit un montant de 168 969 frs. L'apport pécuniaire des six sections alémaniques n'est pas négligeable: Bâle, 11 955 frs.; Berne, 25 812 frs.; Glaris, 5688 frs.; Lucerne, 1106 frs.; Saint-Gall, 2000 frs.; Zurich, 30 481 frs.⁵⁹ A ce niveau-là, nous ne pouvons pas vraiment parler de «fossé» entre les pratiques charitables romandes et alémaniques. Mais, à ces contributions financières indigènes s'ajoutent d'importantes sommes provenant de l'étranger.⁶⁰ Derrière une apparence neutre et nationale, l'œuvre de Naville est

57 Cf.: *Ibid.*, p. 8.

58 *Ibid.*, p. 5.

59 Cf.: *Ibid.*, p. 4.

60 Parmi les donateurs étrangers du comité suisse, le Serbian Relief Committee of America a remis 50 000 frs, la Serbo American League plus de 77 000 frs et le Serbian Relief Fund de Londres, 17 000 frs. Cf.: *Ibid.*, p. 3.

en fait financée pour plus de la moitié par des œuvres anglaises et américaines...

Le graphique ci-dessus (tab. 2) représente l'origine et la proportion des contributions au comité suisse de secours aux Serbes. Ajoutées à la part helvétique, les dons étrangers portent les recettes à un total de 278 830 frs.

A partir de 1917, le comité suisse est soumis à de grandes complications économiques. En effet, suite à l'entrée en guerre des Etats-Unis, le blocus économique s'intensifie à l'encontre des pays neutres, privant ainsi la Suisse de ressources alimentaires suffisantes. Par conséquent, soumise à de fortes restrictions d'importation, la Confédération interdit au comité de secours d'exporter des vivres à l'étranger. Confronté à des obstacles économiques et diplomatiques insolubles, le comité est finalement contraint d'abandonner sa mission.⁶¹ Malgré cela, l'œuvre de Naville a donné une visibilité à l'étranger de l'élan humanitaire suisse en faveur de la Serbie, renforçant ainsi l'image d'une Suisse charitable.

Berne, centre de collaboration et de coordination des œuvres pro-serbes

Grâce à sa neutralité, à son image de pays humanitaire et à sa situation géographique centrale, la Suisse n'est pas sans éveiller les intérêts des organismes de secours des pays de l'Entente travaillant au ravitaillement de leurs prisonniers de guerre détenus en Allemagne et en Autriche-Hongrie. La France est la première à installer en Suisse un Bureau de Secours aux Prisonniers de Guerre (BSPG). Ce Bureau a été cofondé en décembre 1914 par Mme Pageot, femme de l'attaché militaire français en poste à Berne, et par son compatriote Léon Poinsard, juriste, économiste politique et sous-directeur des Bureaux internationaux de la propriété intellectuelle installés à Berne.⁶² Patronné par l'ambassade de France, le BSPG profite des facilités logistiques de la capitale suisse et des avantages qu'offre la neutralité pour entrer en contact avec les officiels austro-allemands et faire parvenir par voie ferroviaire des secours collectifs aux prisonniers de guerre militaires et civils français.⁶³

61 Cf.: *Comité suisse de secours aux Serbes – Rapports sur ses travaux en 1917*, s.l.n.d.

62 Pour plus d'informations concernant le BSPG, voir Archives du CICR (ACICR), C G1, A 40-20 Œuvres de secours suisses: correspondance avec les œuvres siégeant à Berne. 13.10.1914–26.08.1919, Bureau de secours aux prisonniers de guerre.

63 ACICR, C G1, A 40-20 Œuvres de secours suisses: correspondance avec les œuvres siégeant à Berne. 13.10.1914–26.8.1919, Bureau de secours aux Prisonniers de guerre, Circulaire n° 32, Berne, 25.10.1917; Archives fédérales (AF), E 2020, 1000/130, vol. 104, Bureau de secours des prisonniers de guerre, Bureau Poinsard.

Puis viennent s'adjoindre au BSPG les sections belges, anglaises, russes, et finalement serbes en mai 1916, faisant de la capitale helvétique le centre de coordination officieux des œuvres de guerre de l'Entente en faveur de leurs prisonniers. Aux commandes de ses différentes sections, nous retrouvons généralement des personnalités influentes, proches des sphères gouvernementales: membres de la haute société, personnel attaché aux ambassades ou industriels philanthropes. L'acheminement et la distribution de vivres dans les camps de prisonniers présupposaient la mise en place de règles communes et d'arrangements précis avec les chefs de camps. Le BSPG s'efforça justement d'obtenir une uniformisation des règlements des camps de prisonniers austro-allemands afin de les rendre accessibles aux secours extérieurs. Dès le mois de mai 1915, il publiait régulièrement des feuillets d'information concernant l'état général des camps, le nombre de prisonniers, leur nationalité et leurs besoins.⁶⁴ Ces renseignements permettaient aux donateurs de mieux cibler et de mieux répartir leurs envois.

Intéressons-nous maintenant à la section serbe du BSPG. Elle se démarque des autres par son origine, puisqu'elle est directement créée à l'instigation du Serbian Relief Fund de Londres.⁶⁵ Aymon de Blonay, ingénieur suisse à Berne, en est le président. Bénéficiant de l'appui diplomatique personnel de Slavko Grouitch, ministre plénipotentiaire de Serbie en Suisse et du bon vouloir des autorités helvétiques, la section serbe devient le pôle de coordination des œuvres pro-serbes entre la Suisse et les pays de l'Entente. Il en résulte d'actives collaborations qui permettent d'optimiser et de rationaliser les expéditions de denrées alimentaires aux prisonniers. Envoyés depuis Berne, les paquets de secours standard contiennent du chocolat, des conserves de viande, de la confiture, du lard, des sachets de soupe, du tabac et du pain. L'envoi de pain aux prisonniers de guerre constitue d'ailleurs l'une des spécificités du Bureau de secours: la farine est livrée par bateau par la Croix-Rouge anglaise et américaine, acheminée en train jusqu'à Berne avant d'être transformée sur place en pain et expédié.⁶⁶ La section serbe tient une comptabilité très précise et détaillée de ses envois. A titre indicatif,

64 Aux Archives fédérales sont conservés 19 rapports mensuels de la section serbe du Bureau de Secours aux Prisonniers de guerre, parus entre le 31 mai 1917 et le 31 décembre 1918. Ils étaient composés de 5 à 6 pages, suivis de 12 à 14 annexes de statistiques. Voir AF, E 2020, 1000/130, vol. 110, Rapports du Bureau de secours aux P.G. serbes.

65 AF, E 2020, 1000/130, vol. 109, 6, Verproviantierung Serbiens, Notice sur l'activité de la Section Serbe depuis sa fondation jusqu'à fin août 1917.

66 AF, E 2020, 1000/130, vol. 110, Rapports du Bureau de secours aux P.G. serbes, Rapport mensuel XIII, 31.05.1917.

Donateurs	Sommes versées en CHF
Serbian Relief Fund, Londres	957 458
Société serbe de la Croix-Rouge	875 970
Société anglaise de la Croix-Rouge	478 232
Divers	210 819
TOTAL	2 522 479

Tableau 3. Principales sources de financement du BSPG au 31 décembre 1917. Source: AF, E 2020, 1000/130, vol. 110, Rapports du Bureau de secours aux P.G. serbes, Rapport mensuel XX, 31.12.1917.

chaque prisonnier reçoit en moyenne 4 kg de pain par mois.⁶⁷ En mai 1917, elle assure le ravitaillement de 36 camps en Allemagne et de 31 camps en Autriche-Hongrie, soit un total de 63 064 prisonniers serbes.⁶⁸ Un maximum de 67 800 prisonniers secourus est atteint à la fin de l'année.⁶⁹ L'ampleur de son travail nécessite un très large soutien financier. Comme le montre le tableau ci-dessus (tab. 3), les subventions proviennent essentiellement d'organisations étrangères. A cette échelle, les dons issus de la charité privée disparaissent derrière l'opacité de grandes œuvres internationales, dont la principale est la Serbian Relief Fund.

Afin de mieux connaître les besoins des captifs et d'optimiser l'envoi des secours, la section serbe dispose de ses propres délégués. A l'instar des délégués du CICR, deux officiers suisses, Emile Noyer et Paul Niehans, obtiennent le droit de visiter les camps de prisonniers. Ils passent trois semaines auprès de prisonniers serbes détenus en Autriche en janvier 1918.⁷⁰ Quant au gouvernement suisse, il se désolidarise complètement de cette opération en spécifiant expressément «que les frais seraient supportés par Votre Comité [sic], que les gouvernements serbes

67 A la fin de l'année 1917, les secours suivants ont été expédiés depuis Berne: 94 000 kg de chocolat, 650 000 boîtes de conserves, 20 000 pots de confitures, 20 000 kg de lard, 265 000 paquets de soupe, 63 000 paquets de tabac, 2 500 000 kg de pain, 228 000 kg de biscuit, cf.: AF, E 2020, 1000/130, vol. 110, Rapports du Bureau de secours aux P.G. serbes, Rapport mensuel XX, 31.12.1917.

68 *Idem*, Rapport mensuel XIII, 31.5.1917.

69 *Idem*, «Notice sur l'activité de la Section Serbe depuis sa fondation jusqu'à fin décembre 1918».

70 AF, E 2020, 1000/130, vol. 109, 6: Verproviantierung Serbiens, Rapport du Colonel et Professeur Emile Noyer et du Capitaine Docteur Paul Niehans, délégués en Autriche-Hongrie pour la visite des camps de prisonniers de guerre, internés civils et confinés serbes et monténégrins, rédigé le 10 juin 1918.

et allemands et austro-hongrois devraient s'être déclarés d'accord avec votre projet et que notre département ne prendrait sur ces divers points aucune responsabilité». ⁷¹ Le rapport des deux délégués contient des éléments très utiles concernant l'état de santé des captifs, l'hygiène générale, l'alimentation, le travail, les distractions proposées, le fonctionnement de la poste et des ravitaillements, ainsi que la description des camps visités, comme celui de Sigmundsherberg:

Le camp comporte 750 bâtiments couvrant 173 000 m². Les baraques en bois, recouvertes de carton goudronné, blanchies à la chaux, peuvent contenir 250 hommes chacune, au total 50 000 hommes. Une clôture en fil de fer barbelé, longue de 6.7 km, haute de 2.5 mètres, entoure le camp. Aucune végétation dans le camp, si ce n'est des cultures de légumes entre les baraques. ⁷²

Leurs remarques sont destinées à améliorer la qualité des secours. Ils notent par exemple que les habits envoyés ne sont pas assez résistants, que les pointures des chaussures sont souvent trop petites, qu'il manque beaucoup de couvertures car les prisonniers les ont utilisées pour en faire des vêtements, ou encore que le pain envoyé de Berne arrive parfois moisi.

Confrontée dès 1917 aux mêmes restrictions que les autres comités de secours, la section serbe n'est plus autorisée à se fournir auprès des grossistes et des distributeurs suisses pour ses exportations de denrées alimentaires. Elle ne peut dès lors compter que sur un approvisionnement étranger, provenant principalement des Etats-Unis:

Lors de la Réunion du Comité à Berne, il a été donné connaissance des décisions prises par la Réunion des Comités de Secours à Berne tendant à obtenir du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique qu'il se charge de procurer contre paiement à tous les comités de Secours à Berne de la farine et des vivres pour assurer le ravitaillement des prisonniers de guerre alliés dans les empires centraux. Tout le monde sait en effet que non seulement l'approvisionnement en Suisse n'est plus possible mais qu'il ne peut provenir que d'outre-mer. ⁷³

Ce modus operandi demeure néanmoins très avantageux pour la Suisse puisqu'elle profite d'une très bonne image humanitaire à l'étranger

71 *Idem*, Felix Calonder à Aymon de Blonay, Berne, 15.1.1918.

72 AF, E 2020, 100/130, vol. 109, 6, Verproviantierung Serbiens, Rapport du Colonel et Professeur Emile Noyer et du Capitaine Docteur Paul Niehans, délégués en Autriche-Hongrie pour la visite des camps de prisonniers de guerre, internés civils et confinés serbes et monténégrins, rédigé le 10 juin 1918.

73 AF, E 2020, 1000/130, vol. 110, Rapports du Bureau de secours aux P.G. serbes, Rapport mensuel XV, 31.7.1917.

grâce aux opérations de secours menées depuis Berne sans avoir, en contrepartie, à partager ses maigres provisions. Une charité à moindre coût? La guerre économique que se livrent les belligérants s'invite donc dans les enjeux humanitaires et, comme nous le verrons dans ce dernier chapitre, prime parfois sur ces derniers.

Quand la Confédération s'en mêle: épilogue de l'engagement humanitaire suisse pour la Serbie

Le 26 juin 1917, Gustave Ador est élu au Conseil fédéral pour succéder à Arthur Hoffmann. A la présidence du CICR depuis le début de la guerre, son expérience lui a bien fait comprendre que la médiation humanitaire peut s'avérer un puissant instrument de politique étrangère. Soucieux de soigner l'image de la Suisse auprès des pays de l'Entente, il ne cessa de mettre en valeur depuis le début de la guerre le rôle humanitaire de son pays. Aussi, à peine est-il nommé à la tête du Département politique qu'il est interpellé, en juillet 1917, par Eugène-Albéric Naville (collaborateur au CICR et président du Comité suisse de secours aux Serbes). Ce dernier lui propose de placer la Suisse à la tête d'une initiative humanitaire internationale, ayant pour mission le ravitaillement de la Serbie occupée:

Je suis convaincu que la France, l'Angleterre et les Etats-Unis accueilleraient avec faveur l'intervention de la Suisse officielle en faveur du ravitaillement de la population serbe. [...] La réalisation de cette œuvre vous sera rendue facile par notre comité qui dispose des éléments d'organisation et d'expérience qui vous seront utiles et dont la collaboration vous est assurée.⁷⁴

La proximité des liens entre le domaine privé et le gouvernement en matière de politique étrangère apparaît très clairement. Appuyé par la Confédération, Naville espérait relancer son œuvre charitable en Serbie, interrompue depuis le début de l'année. Sous l'angle de la diplomatie internationale, une intervention de la Suisse officielle en Serbie n'est pas sans fondement. Elle donnerait en effet à la Suisse l'occasion de se rattraper puisque, comme ne manque pas de le rappeler Naville, cette dernière était restée à l'écart de l'œuvre de ravitaillement de la Belgique, conduite sous les auspices des pays neutres:

Vous avez eu la généreuse pensée d'offrir le concours de la Suisse dans l'œuvre du ravitaillement de la Belgique et du Nord de la France et de déléguer officiellement des commissaires suisses pour remplacer ceux des Etats-Unis qui par suite de la situation nouvelle de leur pays ont dû se retirer. Des circonstances

74 *Idem*, Eugène Naville à Gustave Ador, 24.7.1917.

indépendantes de votre volonté n'ont pas permis de réaliser vos excellentes intentions, et nous ne doutons pas qu'on ait un grand regret en Belgique et chez les alliés de ce malheureux pays. Il nous est apparu dès lors qu'une occasion excellente se présente de donner un autre objectif à votre geste généreux et de montrer une fois de plus le désir qui anime la Suisse d'apporter aux victimes de la guerre toute l'aide qu'elles peuvent espérer d'un Etat neutre. Ce nouvel objectif est de faciliter le ravitaillement de la population civile nécessiteuse restée en Serbie.

Nous venons donc vous demander de bien vouloir examiner si le Conseil fédéral suisse ne pourrait pas offrir ses bons offices aux Etats de l'Entente pour assurer le ravitaillement indispensable de la population serbe. [...] Dans la pensée de notre comité, les denrées obtenues des pays de l'Entente par le concours d'initiatives privées et officielles seraient mises à la disposition du gouvernement suisse qui les recevrait à la frontière et les dirigerait sous sa surveillance à Belgrade où se ferait la répartition par la collaboration de commissaires suisses et de la Commission serbe de bienfaisance.⁷⁵

Ador prend la défense de ce projet à Berne, mais les réticences sont nombreuses. Il faut finalement attendre le 2 novembre 1917 pour voir le Conseil fédéral accepter d'assumer la direction du ravitaillement de la population civile de Serbie.⁷⁶ Cet engagement officiel helvétique est une première en son genre et dénote bien le changement de cap imprimé au Département politique depuis l'arrivée à sa tête de l'homme d'Etat genevois. Cinq jours plus tard, les légations de Paris, Washington et Londres sont avisées de l'initiative helvétique. Mais la Suisse est rapidement mise en garde par le Ministre britannique du Blocus, car les Alliés n'ont pas les garanties suffisantes de l'Autriche concernant l'usage des produits agricoles serbes.⁷⁷ L'Entente ne peut prendre le risque de voir les livraisons de nourriture à destination des Serbes profiter à l'occupant autrichien. Les négociations avec les gouvernements de l'Entente s'annoncent plus compliquées que prévues. La Suisse est même sévèrement critiquée. Il lui est reproché de vouloir faire preuve d'humanité en volant au secours des Serbes sans même élever, en contrepartie, la moindre protestation contre les pratiques condamnables de l'envahisseur austro-hongrois.⁷⁸ Ce double langage ne convainc pas les Alliés. En février 1918, Français, Anglais et Américains refusent définitivement de cautionner le projet

75 *Idem*, Eugène Naville au Conseil fédéral, 16.10.1917.

76 Cf.: Procès-verbal du Conseil fédéral, décision du 2.11.1917, vol. 266, 127, Ravitaillement de la population civile nécessiteuse restée en Serbie, in: www.publications-officielles.ch.

77 AF, E 2020, 1000/130, vol. 109, 6: Verproviantierung Serbiens, Compte-rendu de Gaston Carlin (Ministre suisse de Grande-Bretagne), 21.11.1917.

78 *Idem*, Gaston Carlin (Ministre suisse de Grande-Bretagne) à Gustave Ador, Londres, 21.12.1917.

helvétique.⁷⁹ C'est sur ce constat d'échec que s'achèvent les efforts de la diplomatie humanitaire suisse pour secourir la population serbe confinée. Paradoxalement, la Confédération s'est heurté aux limites de sa propre neutralité. A ce sujet, le questionnement d'Annette Becker résume bien l'écart abyssal et irréconciliable qui sépare la logique humanitaire du pays neutre de celle belliqueuse du pays en guerre:

Comment en même temps ne pas prendre part au combat en cours et vouloir apporter aide et soutien à ceux qui en sont les victimes? Comment être au cœur de l'humain par la compassion quand on est d'une certaine façon hors de l'histoire car hors de la guerre?⁸⁰

Conclusion

Bien que la Suisse officielle, sous la bannière de la charité internationale, ait toujours cherché à présenter un visage d'unité et de cohésion, cette étude apporte quelques nuances sur l'idée préconçue d'une Suisse humanitaire uniforme et monolithique. En effet, même si les Suisses sont, dans leur ensemble, sensibles à l'esprit de sacrifice et de charité qui leur est demandé, l'espace romand, Genève et Lausanne en tête, se détache et s'affiche clairement comme le lieu de prédilection des œuvres de secours aux victimes de la guerre. C'est en tout cas ce que révèlent les exemples des comités de secours suisses en faveur des Serbes. Cet esprit de solidarité avec la Serbie s'est développé autour de trois axes majeurs: l'initiative privée, la francophilie romande et l'appui moral de la presse. Que ce soit à Lausanne ou à Genève, des personnalités aussi charismatiques que R.-A. Reiss ou E.-A. Naville n'auraient pu générer un tel mouvement de charité sans le concours d'un public réceptif, acquis aux idées véhiculées par une presse romande francophile. En ce sens, le fossé des sympathies entre Romands et Alémaniques apparaît comme un élément constitutif de l'orientation internationale de l'action humanitaire suisse. Un élargissement des recherches portant sur les œuvres suisses en faveur d'autres nationalités permettrait de vérifier cette hypothèse, voire de postuler l'existence d'un véritable «fossé humanitaire» entre les solidarités internationales des œuvres romandes et alémaniques.

D'autre part, il est intéressant de relever que la Confédération, dont la politique humanitaire apparaît pourtant comme l'une des composantes

79 *Idem*, Lettre de la légation suisse en Grande-Bretagne au Département politique, Londres, 23.02.1918.

80 Annette Becker, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre*, Paris 1998, p. 150.

essentielles de ses relations extérieures, reste largement en retrait sur la question des secours à la Serbie. Devancée par les initiatives privées, elle n'exerce pas plus de contrôle sur les organisations de secours étrangères qui œuvrent depuis Berne en faveur des prisonniers de guerre.

Enfin, la création et le développement parallèles de ces divers comités de secours en faveur des Serbes, tantôt complémentaires, tantôt concurrents, montrent la complexité insoupçonnée de l'histoire de l'engagement humanitaire helvétique pendant la Première Guerre mondiale. Celui-ci forme un champ d'étude à part entière, où s'enchevêtrent savamment les humbles sentiments de compassion et les calculs économico-politiques plus pragmatiques. En tenant compte de ces interactions multiples, il s'agit pour l'historien d'intégrer la composante humanitaire aux réflexions actuelles sur l'histoire suisse pendant la Grande Guerre.